



Exemple de calcul de traitement horaire

Etat au 1^{er} janvier 2024

Base			
Age	43 ans		
Degré d'occupation	100 %		
Classe de traitement 2, traitement de base sans 13 ^e mois		Fr.	3'691.60

Base	Taux en %	Traitement
1. Montant horaire		Fr. 20.28
100 % = 182 heures (= 52 semaines * 42 h / 12 mois)		
2. Indemnité de vacances	10.64 %	Fr. 2.16
Classe de traitement 1 à 18. Conformément au chiffre 1.6.4 de "l'ACE sur les traitements"		
jusqu'à 20 ans (28 jours) : 12.07 %		
21 à 44 ans (25 jours) : 10.64 %		
45 à 54 ans (28 jours) : 12.07 %		
55 ans et plus (33 jours) : 14.54 %		
3. Indemnité pour jours fériés ou chômés	3.29 %	Fr. 0.67
Concerne uniquement le personnel auxiliaire employé à l'année conformément au chiffre 1.6.4 de "l'ACE sur les traitements"		
4. Total intermédiaire		Fr. 23.11
5. 13^e mois de traitement	8.33 %	Fr. 1.93
1/12 (= 8.33 %) du total intermédiaire		
6. Traitement brut total par heure		Fr. 25.04

Le montant précis du traitement est calculé (et arrondi) pour chaque décompte en fonction du nombre d'heures. De ce fait, une faible différence dans le montant horaire peut résulter de la présentation en chiffres ronds.

Allocations sociales (*ACE sur les traitements, chiffre 2*)

Il existe un droit au versement d'allocations familiales et d'allocations d'entretien à partir d'un **traitement mensuel soumis à l'AVS de CHF 612.50 au minimum**.

Les allocations familiales (l'allocation pour enfant et l'allocation de formation professionnelle) sont versées en totalité quel que soit le degré d'occupation. Leurs montants sont les suivants :

Allocation pour enfant jusqu'à l'âge de 16 ans CHF 230.00

Allocation de formation professionnelle pour enfant en formation (au maximum jusqu'à l'âge de 25 ans) CHF 290.00

L'**allocation d'entretien** est versée proportionnellement au degré d'occupation (plus les indemnités de vacances et de jours fériés). Pour un degré d'occupation de 100 pour cent, elle s'élève aux montants suivants :

pour un enfant CHF 250.00

pour deux enfants CHF 180.00

pour trois enfants CHF 110.00

pour quatre enfants CHF 40.00

à partir de cinq enfants CHF 0.00